

# Pêche Infos 90



N° 6

Mars 2015



## Ouverture de la Truite

Ce samedi 14 Mars a eu lieu l'ouverture de la Truite. De nombreux pêcheurs étaient au rendez-vous, dès 6h18, heure légale de début de pêche. Nos agents de développement, et notre garde pêche fédéral étaient présents le long des cours d'eau afin de s'assurer que nos pêcheurs étaient bien tous en règle. Marc Vauthier profite de cet instant pour interviewer l'un d'entre eux :

Frédéric CREVOISERAT, 42 ans est membre de l'AAPPMA de JONCHEREY/DELLE ; il pêche depuis seulement 6 ans. Pêcheur de truites et de carnassiers, il pratique son loisir sur

l'Allaine et la Covatte à DELLE et JONCHEREY et sur l'Adour à LEBETAIN. Ses techniques de prédilection : la pêche au toc et à la mouche.

Il initie ses deux garçons à la pêche avec qui il va parfois pêcher.

Il souhaiterait que le nombre de prises de salmonidés soit diminué.



### Dans ce numéro

Ouverture de la Truite

Nos 3 parcours "Truites"

Projets 2015

AAPPMA de Lepuix

Agenda

## Nos 3 parcours "Truites"

La Fédération de pêche du Territoire de Belfort, en partenariat avec les AAPPMA "La Douce Savoureuse" et "La Plongeotte", met en place cette année 3 parcours "Truites" :

**Parcours 1** : La savoureuse, entre le pont Carnot (D 465) et la confluence avec la Rosemontoise à Valdoie.

**Parcours 2** : La Savoureuse entre le pont de la RD 19 à Andelnans et l'UTBM à Sevenans.

**Parcours 3** : L'Allaine entre la confluence Allaine/Covatte et le barrage des Roselets à Joncherey.

Ces parcours sont ouverts à tous les pêcheurs des AAPPMA réciprocaires du Territoire de Belfort, de l'EHGO, du CHI et de l'URNE.

Sur ces parcours, la Fédération procèdera à des empoissonnements réguliers de truites arc-en-ciel à raison de 50 kg par alevinage dont 10 kg de grosses truites.

Des panneaux signalétiques ont été mis en place sur ces parcours.

L'arrêté préfectoral n°2015057-0001, en date du 26 février 2015, prévoit la prise maximum de 3 salmonidés par jour et ce, tout au long de l'année.



### Dates à retenir

Planning prévisionnel des empoissonnements des parcours "Truites" pour 2015

- 1/ Mercredi 15 Avril
- 2/ Jeudi 30 Avril
- 3/ Mercredi 13 Mai
- 4/ Vendredi 05 Juin
- 5/ Vendredi 25 Juin
- 6/ Vendredi 10 Juillet
- 7/ Vendredi 31 Juillet
- 8/ Vendredi 14 Août
- 9/ Vendredi 28 Août
- 10/ Vendredi 11 Septembre

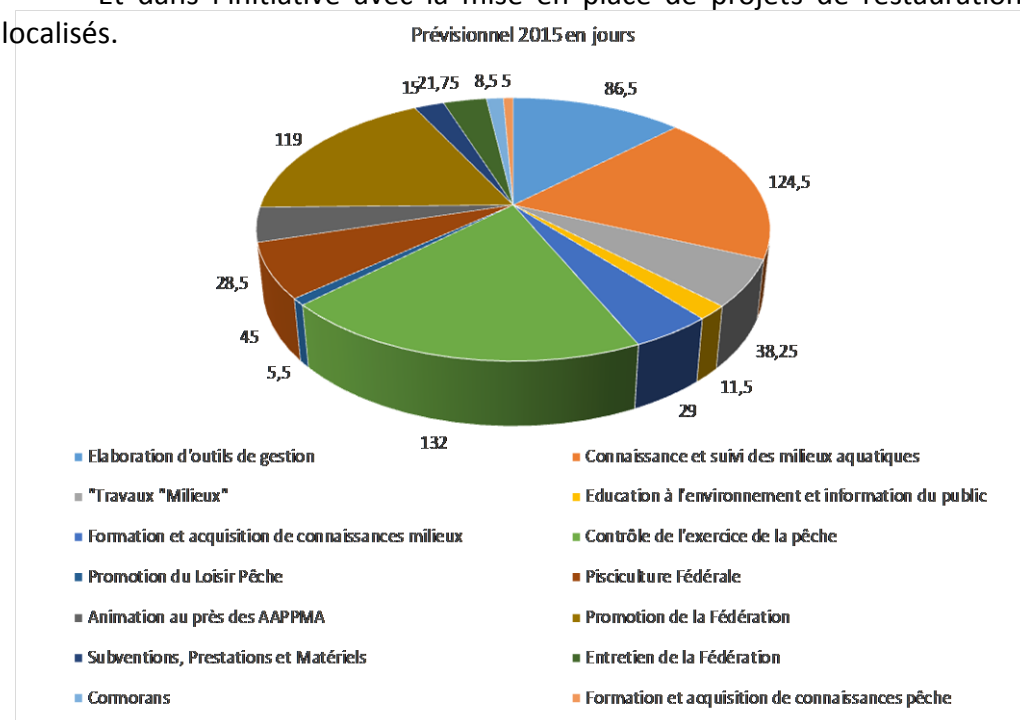
# Projets Techniques 2015

L'année 2015 se déroulera, pour notre pôle technique :

- Dans la continuité pour certaines actions telle que la réalisation de pêches électriques d'inventaires sur un réseau biannuel et quadriennal
- Dans l'achèvement, pour les outils de gestion comme le SDVP (Schéma Départemental à Vocation Piscicole) et le PDPG (Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles), devant définir les modes de gestions piscicoles et les

secteurs prioritaires

- Dans le renforcement, avec l'augmentation du temps de contrôle de la pêche et le suivi des perturbations sur les milieux aquatiques
- Et dans l'initiative avec la mise en place de projets de restauration localisés.



## AAPPMA de Lepuix

L'AAPPMA de Lepuix gère un parcours de pêche de 11,3 kms, entièrement en 1ère catégorie, sur la Savoureuse, la Beucinière et leurs affluents.

Grâce à un accord avec la société qui gère l'étang des Belles-Filles, les pêcheurs prenant leur carte à l'AAPPMA de Lepuix peuvent également pêcher, sans supplément, dans cet étang.

Nos cours d'eau sont exclusivement peuplés de truites farios de souche ; nous y trouvons de la truite indigène qui se reproduit naturellement et nous alevinons exclusivement avec notre production de farios issus de la ponte de géniteurs sauvages, production faite dans notre petite pisciculture B Demeusy.

Afin de protéger ces truites farios indigènes, la pêche n'est ouverte chez nous que 3 jours par semaine et c'est pour cela que nous n'avons pas adhéré à la réciprocité.

Nous sommes également confronté presque chaque été à une période plus ou moins longue d'étiage dans la Savoureuse (un mois et demi en 2014), qui nous

oblige à faire appel aux agents de développements de notre Fédération et à ses bénévoles pour sauver nos poissons (600 truites et truitelles sauvées en 2013) et à fermer la pêche.

Nos cartes de pêche sont en vente à l'épicerie Kuder à Lepuix, aux heures d'ouverture du magasin, ou sur le site internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

### Avril 2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5 Journée "Grosses Truites" AAPPMA de Réchey
6	7	8	9	10	11 Week-end "Truites" AAPPMA Montreux-Château	12 Week-end "Truites" AAPPMA Montreux-Château
13 Week-end "Truites" AAPPMA Montreux-Château	14	15 1er Alevinage Parcours Truites	16	17	18 Assemblée Générale Fédération de Pêche	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30 2ème Alevinage Parcours Truites			

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : [contact@fede-peche90.fr](mailto:contact@fede-peche90.fr)

Site internet : <http://www.federationpeche.fr/90/>